



LES DIMENSIONS D'INCLUSION ET DE CONNECTIVITE DE LA COOPERATION UE-ACP EN MATIERE DE COMMERCE ET DE DEVELOPPEMENT

Depuis des décennies, les accords de coopération structurés UE-ACP, en matière de commerce et de développement, ont contribué à la croissance et au développement commercial, en:

- ▶ Améliorant l'Agenda de productivité pour l'industrialisation, l'expansion commerciale, la diversification et l'intégration effective dans l'économie mondiale;
- ▶ Intervenant efficacement sur les facteurs clés tels que la compétitivité commerciale et la connectivité;
- ▶ Promouvant les politiques macro-économiques pour une croissance inclusive, la création de la valeur ajoutée et l'expansion commerciale;
- ▶ Tirant parti de l'économie bleue.

À l'instar de l'élargissement de l'UE, Groupe ACP s'est agrandi au cours des quatre dernières décennies, en atteignant le nombre de 79. Avec l'adhésion imminente du Soudan du Sud, on passera bientôt à 80 pays membres; ce qui représente une population d'environ un milliard d'habitants, avec un potentiel économique et démographique non négligeable.

L'agenda du développement du Groupe ACP est à la recherche d'une approche durable à travers la diversification économique, l'amélioration des

exportations, et la participation aux chaînes de valeur régionales et mondiales.

L'intégration des pays ACP dans l'économie mondiale reste un objectif clé, réalisable grâce à une négociation efficace, à la conclusion et à la mise en œuvre d'accords commerciaux régionaux et multilatéraux. L'aide au commerce a, dans le passé, contribué de manière significative aux efforts visant à atteindre ces objectifs. Pour l'avenir, l'accent devra être mis sur sa relation avec les investissements.

La mise à jour de la Stratégie d'aide au commerce vise précisément à améliorer son efficacité et son impact, en la liant aux moteurs de l'investissement et du commerce, tels que le Plan d'investissement extérieur et les nouveaux Accords de libre-échange, et en prenant en considération les nouvelles réalités du commerce international.

À l'avenir, il faudra de la volonté politique, pour traduire ces agendas de commerce et de coopération, en politiques et actions solides, pour une mise en œuvre efficace des engagements en matière d'aide au commerce. Étant donné les gains considérables que les partenariats ACP-UE peuvent induire, les pays ACP, grâce au partenariat consolidé avec l'Union européenne, s'efforceront d'accélérer le rythme d'intégration dans les économies régionales et mondiales.

11 JUILLET 2017

13h00 – 14h30, Genève, OMC, Salle S1

PLAN D'INVESTISSEMENT EXTERIEUR DE L'UE

Le 14 septembre 2016, la Commission européenne a proposé un ambitieux Plan d'investissement extérieur (PIE) pour encourager les investissements dans les pays partenaires en Afrique et dans le voisinage de l'UE, contribuer à renforcer les partenariats, promouvoir un nouveau modèle de participation du secteur privé, contribuer à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) et s'attaquer à certaines causes des migrations.

Le Plan offre un cadre intégré et cohérent axé sur trois piliers:



**Fonds européen
pour le
développement
durable (FEAD)**



**Assistance
Technique**



**Promotion
d'un climat
favorable à
l'investissement**

Avec l'intégration de ces trois piliers, le PIE marque un changement de paradigme dans la prestation de l'APD basée sur l'effet de levier. Le nouveau mécanisme de garantie de l'UE permettra des investissements qui, autrement, ne seraient pas possibles. L'assistance technique soutiendra la conception de projets d'investissement bancables, avec un fort accent sur la durabilité environnementale et sociale. L'environnement des affaires serait amélioré et les conditions pour accroître l'investissement seraient créées grâce aux projets d'aide au commerce et au dialogue sur les politiques. Le plan devrait entraîner des investissements de plus de 44 millions d'euros jusqu'en 2020.

La démarche est compatible avec l'initiative du G20 lancée par la présidence allemande. Elle vise à intensifier le partenariat avec l'Afrique de deux manières. D'une part, en renforçant les initiatives durables du secteur privé et les investissements dans les infrastructures et les énergies renouvelables. D'autre part, en soutenant le développement économique durable et la croissance.

Le PIE s'inspire de l'expérience de la Commission européenne qui a mis en œuvre huit mécanismes régionaux d'investissement. Depuis la création des premiers mécanismes de mixage prêts-dons par l'UE en 2007, 3,4 milliards d'euros de dons de l'UE ont été combinés à 26 milliards d'euros de prêts pour un volume d'investissement total d'environ 57 milliards d'euros dans les pays partenaires.

INTEGRER LES TECHNOLOGIES ET SERVICES NUMERIQUES DANS LES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DE L'UE

Au cours des deux dernières décennies, l'UE a œuvré pour la promotion des technologies et services numériques dans les pays partenaires, mais elle ne disposait pas d'un cadre approprié pour intégrer les technologies numériques qui contribuent à l'atteinte des ODD et assurent une prestation efficace. «Digital4Development» devrait permettre aux politiques de développement d'avoir un potentiel de transformation plus grand autour de quatre priorités clés:



Domaine prioritaire 1

Accès à une connectivité large bande ouverte, bon marché, sûre et à une infrastructure numérique adossée au cadre réglementaire requis



Domaine prioritaire 2

Culture et aptitude numériques



Domaine prioritaire 3

Le numérique au service de la croissance, de l'entrepreneuriat et de la création d'emploi



Domaine prioritaire 4

Les technologies numériques en tant que levier de croissance

TABLE RONDE

Pour renforcer les dimensions de l'intégration et de la connectivité, les parties prenantes de l'UE et des ACP ont un intérêt majeur à renforcer la mise en œuvre effective des engagements d'aide pour le commerce. En ce sens, les intervenants aborderont, entre autres, les questions clés suivantes:

- ▶ Quelles sont les bonnes pratiques et les enseignements tirés des modalités de coopération ACP/UE sur l'inclusion et la connectivité du commerce?
- ▶ Quel avenir pour l'aide au commerce UE-ACP, notamment sur l'amélioration de l'accès du secteur privé ACP aux marchés régionaux et internationaux?